

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HOUI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, MARDI, 2 JUILLET, 1844.

NO. 15.

Entre'e du Gouverneur dans la Ville de Montreal.

Il n'est pas étonnant, après avoir tant entendu sur le compte de la "moralité" telle qu'entendue par M. Viger & cie, que son Excellence soit enfin rentré au "Grand Moral"! oui, lundi, de la semaine dernière, à une heure précise, M. le maire dit à Sir Charles, qui frappait à notre porte citadine: Entrez, Entrez!... Mais prenons les choses par le commencement.

De bonne heure, comme le dit l'Aurore, (or... or, l'Aurore ne peut rapporter que des nouvelles de bonne heure.....pas de bonheur, entendez-bien!) les magasins furent fermés. Ce jour là sera immémorable dans les annales de la vie privée du commerçant, qui ferma l'œil plus tard qu'à l'ordinaire plus l'ouvrir plus que de coutume. Ces pauvres magasins témoignèrent leur allégresse à la rebours du bon sens; les bipèdes la témoignèrent en ouvrant les yeux,.....quant à la bouche vous verrez ce qui en fut. Ils furent donc fermés, mais il faut maintenant décider s'ils étaient dans cet état en honneur de St. Jean Baptiste ou en témoignage de respect pour le gouverneur. L'Aurore dit nettement que c'était en honneur de son

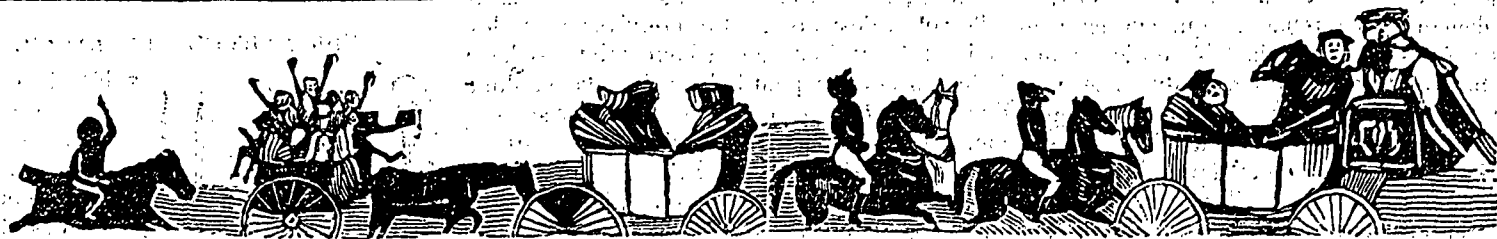
Excellence! Il faut donc croire le contraire, car depuis près d'une année, il est nécessaire de mettre la signification de *non* sur le *oui* que prononce ce journal. Le point est donc établi: les échoppe étaient closes en honneur du patron de la patrie.

Les loyaux citoyens se donnèrent mille et une peines à tendre des drapeaux jaunes audessus des rues, afin que leur présence pût inviter la Société de St. Patrice à former partie du cortège du jour. Ils voulurent que cette couleur fit l'œuvre d'un drap noir qui attire la chaleur; mais ils commirent une bévue: au lieu d'attirer l'enthousiasme des Irlandais, elle excita leur chaleur contre l'affaire en entier. Ces emblèmes de l'Orangisme ne réussirent donc pas, et tout le trouble qu'on s'était donné fut en conséquence jeté aux chiens, vu que le Gouverneur n'y venait pas pour sa part. Je dis que ces peines furent jetées aux chiens; que les malins ne s'inventionnent point de penser que je veux insinuer que des chiens se troublaient pour des chiens; O, non!

Vers 10 heures, on se prit à élever un pavillon en avant de la maison du gouvernement; mais le vent crut avoir du

plaisir, lui, aussi: il rompit donc la corde et fit pirouetter l'*Union Jack* à merveille. Ce petit accident créa beaucoup d'amusement, sans excepter un assaisonnement libéral de "goddams". Des méchants se plurent à dire que ce contre-temps, ou contre-vent, peignait l'état de notre administration actuelle, qui souffle et se *vante* et dont tous les actes sont équivalents à *des vents*! on se prit une seconde fois, et le vent permit que le pavillon demeurât à sa place.

A midi les troupes bordaient nos principales rues; la Société de St. Jean Baptiste s'en retournait chez elle sauf quelques membres, et la Société de la Tempérance s'en allait au devant de son Excellence. Près d'une heure le courroie du soldat, et son ensemble de bâton fiché en-terre annonçaient qu'il attendait l'illustre visiteur de minute en minute. Ces signes prophétisèrent correctement car on vit venir le cortège. Je ne parlerai pas des différentes sociétés et des pompiers qui certainement ajoutaient beaucoup à la pompe par leur présence; je ne m'attacherai donc qu'à la description des équipages qui accompagnaient notre gouverneur.



D'abord on remarquait M. Viger dans sa voiture; et, vraiment, à voir ce M. le chapeau bas saluant à droite et à gauche, on eut peine à dire qui de lui ou du Gouverneur faisait une entrée solennelle. Grâce à l'annonce que Sir Charles m'avait fait parvenir m'avertissant de sa visite, comme je l'ai dit Jeudi dernier; car sans cela j'aurais pensé que le représentant de Victoria assistait au triomphe (!)

de son premier ministre! Après M. Viger on voyait MM. M'Donnell et Barthe; Or, qui aurait osé prendre place à la queue du vénérable quand un martyr et un jabbot étaient de la partie? Venaient ensuite, je crois, une foule d'enfants, appelés sans doute en cette occasion, pour honorer M. Viger, qui, dit-on, commence à leur ressembler.

On distinguait l'équipage de son Excel-

lence, dont la police tenait les cheveux. Je crus un instant qu'on menait Sir Charles à la "wash." Il saluait à droite et à gauche, et paraissait ne voir que des individus qui lui étaient indifférents, et ne pas appercevoir ceux qu'il aurait aimé voir: les Sociétés de St. Jean Baptiste et de St. Patrice, par exemple. Peu de hourras se faisaient entendre. L'Aurore va dire, sans doute que l'on était telle-

LE CHARIVARI CANADIEN.

ment frappé de respect, qu'on n'osait élever la voix ! Prout ! heureusement que l'Aurore est unique, pour ne pas dire inique dans ses pensées. A propos de hurras la petite anecdote suivante n'est pas comme M. Barnard—hors de place. Près de l'entrée du faubourg St. Antoine une foule d'Irlandais curieux s'y était postée afin de voir "passer le gouverneur." Arrive là, M. McDonnell crut faire un coup sans égal : Il proposa trois hurras ; lui, M. Barthe et quelques gens de la suite s'égosillèrent ; mais les Irlandais furent muets... de respect dira l'Aurore encore ! En passant, mon cher Johnny, prends donc mon conseil :—Criez à l'Hôtel d'Or, au milieu d'un comité de Molson, mais ne vous hasardez ja-

mais à le faire dans les rues : vous exposez son Excellence à s'apercevoir trop bien de la manière dont on pense dans nos parages. C'est pour votre avantage que je vous donne cet avis, car vous et vos amis qui vous occupez à tromper le Gouverneur sur l'état des esprits, devez prendre garde de ne pas culbutter votre œuvre par vos propres manœuvres. Mais, bah ! vous donner des conseils, c'est du temps perdu ! on a toujours vu les méchants punis par leurs instruments d'iniquité !—on remarquait que M. Bleury ressemblait beaucoup à Sir Charles—la police avait soin de ses chevaux ! Le Col. Gagy, était à cheval, en costume militaire. Ce vaillant milicien croyait sans doute qu'il faisait son

entrée triomphale ! ah ! ah ! ah ! Au nombre des cavaliers qui se ruaient au milieu des voitures, on apercevait un petit garçon monté sur un âne ! on dit qu'il était présent par complaisance pour sa bête, qui lui avait témoigné un vif désir de rendre hommage à M. Barthe.

Le cortège défila ainsi, et à deux heures les rues étaient comme à l'ordinaire, sauf qu'on voyait que les drapeaux qui étaient le jouet des vents et non la joie des Irlandais.

Telle fut l'entrée de son Excellence. Quand à sa sortie, on n'eut pas même la bienséance de la reconduire à notre porte, on voit bien que Jean Baptiste n'y était point !



DINER EMBLEMATIQUE A M. BARTHE.
(IL EST ENCORE EN CONTEMPLATION.)

PREMIERE PARTIE. LES CONVIVES CONTEMPLÉS SUR LEUR NATURE ET LEUR SIGNIFICATION.

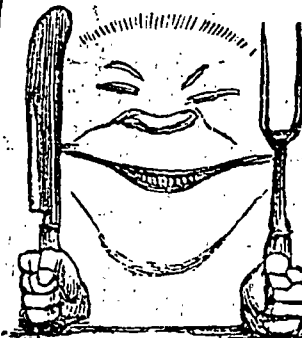


A ! ha ! ha ! en voici du drôle !... ha ! ha ! ce cher petit Barthe qui arrive gauchement à droite, au milieu de cette cohue de convives ! et puis, il n'a pas oublié ses jabots, son habit au collet droit et son long... On ne voit point tout cela, car il nous vire le dos, à nous, Canadien. Voyons, je vous demande sérieusement, qui pensez vous être ces êtres au-tour de la table où le membre d'Yamaska va prendre place ? Je cède mon fauteuil à celui qui m'expliquera le tout depuis la queue jusqu'à la tête... de la table ; je parie, que M. Barthe, lui-même, n'a pas l'honneur de connaître ses hôtes ; non il trouverait l'explication du tout depuis la queue jusqu'à la tête de la table aussi difficile à donner que celle du gouvernement responsable qui a ni queue ni tête. M. Barthe donne inmanquablement de la tête dans les extrêmes, il est donc surprenant qu'il ne puisse donner dans les extrêmes—on ne le voit jamais à la tête d'une chose. Quant à la queue... c'est lui qui la tient (pas le gouvernail, comme dirait un écolier, car il ne sait pas gouverner,) : c'est la seule extrémité à laquelle il touche. Bon ! en voici assez sur le compte des extrêmes et des extrémités, venons en donc à une fin.

Il faut donc que je vous "explique" la nature des personnages qui doivent trinquer avec M. Barthe. D'abord, ils sont dans les nues, comme vous pouvez le voir. L'écrivain de la rue St. Amable se reconnaît parfaitement dans ces parages, car il est constitutionnellement dans les nues ; pourtant ce n'est pas de ce qu'on l'y a porté, bien certainement ! Il serait étrange s'il en était autrement, car quelqu'un qui conduit l'Aurore doit nécessairement être dans les nues, du moins mentalement ; et de plus il doit être embrouillé ; ça c'est une conséquence toute naturelle ; et il l'est aussi. Les convives sont les mois ou signes du zodiac, à l'exception des deux individus qui occupent le bout de la table, dont l'un est le Temps, qui bamboche dans son sable, et maître Polichinelle, qui se trouve partout où il y a de la farce. Prenez le Temps, Times, et vous avez un tory ; le Lion qui préside pour celui d'Albion qui veut boire à la santé de M. Barthe ; le Taureau, pour John Bull, qui va se faire des cornes en l'honneur du M. P. P. ; le Sagitaire, pour la politique de l'Aurore, une difformité ; les Poissons, pour les loose fish politiques du Canada ; le Bélier, pour l'Anglification avec laquelle on veut nous démolir ; les Jumeaux, pour MM. McDonnell et Taillades ; l'Écrevisse, pour la marche rétrograde des affaires ; le Scorpion, pour le Herald ; le Bouc, pour la forme de M. Viger, qui n'est pas en odeur de sainteté ; le Verseau était présent pour verser aux convives, porter au lieu

d'eau, et Le Grand-Ours, qui était le laquais en cette occasion, représente la mauvaise humeur de l'Aurore, "On n'y voit point la Balance, car la justice n'est pas dans le pays ;" non plus que la Vierge, qui y aurait été scandalisée. Prenez les tous dans ces significations et votre curiosité sera assouvie. Je n'ai pas choisi des animaux pour jeter du mépris à la face du ministère actuel, mais pour observer la nature des choses, car on vit des bestiaux au Tattersall, et on sait que la politique de l'Aurore, est superlativement bête !

2DE PARTIE.—LE DINER.



E bien ! on commença la consommation des comestibles à qui mieux en eux, sans oublier celle des liquides. Le beefsteak était la pièce principale, et le porter le breuvage de l'occasion. Par un effet de la plus grande complaisance, on avait préparé pour M. Barthe une excellente soupe aux poids canadienne et étalé un délicieux morceau de lard froid dans un splendide plat de terre, de manufacture de notre pays, le tout accompagné d'un couteau de poche dont se sert Jean Baptiste lorsqu'il cou-

pe son lard sur son pain. Mais tout cela était du trouble pour rien : le convié abandonna ces mets pour se repaître de beefsteak qu'il humectait de copieuses libations de *porter*, quoiqu'on eut aussi préparé une ample provision d'eau du fleuve St. Laurent. Cette conduite de M. Barthe n'était pas très-polie, il aurait dû manger et boire ce qu'on lui avait destiné ; mais, voyez-vous, il se ressent des penchants de la vie publique dans la vie privée : il aime les bonnes choses de ce monde ; les productions du pays ne sont pas assez délicates pour lui. Si M. Barthe est à blâmer, ses hôtes ne le sont pas moins. Ils le traitèrent comme l'Angleterre traite ses Provinces ; elle dit qu'elle les invite à participer à ses richesses, mais lorsqu'elles veulent y goûter, O ! on leur laisse la liberté de goûter des leurs *ad libitum*. Ces provinces devraient faire comme M. Barthe, mais il est à savoir si le tour se ferait aussi facilement que celui dont il est maintenant question. Après que les plats furent vidés, et les assiettes léchées, on procéda à débarrasser les bouteilles de leur contenu pour s'en embarrasser l'estomac et la tête. Après une foule de *toasts* dans lesquels on ne parlait que de l'Aurore, de M. Barthe, de M. Viger, du gouverneur, de l'Angleterre de la Reine et du Prince Albert, les discours commencèrent. Le *porter* avait tellement fermenté que tous parlaient à la fois ; des cris de "order ! order !" se faisaient entendre de toutes parts ; des "goddam," des hurlements, des heuglements, des sifflements, des hennissements ; enfin un train d'enfer devint général, au mi-



lien duquel la bande placée dans la rue, faisait entendre tantôt "God Save the Queen" ; tantôt "We won't go home until morning et tantôt "The rogues march." Ce brouhaha engendra un espèce d'amusement tout-à-fait Britannique qui consiste à se faire des compliments un peu grossiers, suivis de vers et de bouteilles qui fendent en tous sens les airs comme autant de balcons, et vont terminer leur carrière glorieuse sur le chef des convives. Bientôt la récréation toucha à son *maximum*, la table fut renversée et les convives suivirent son exemple. Ils tombaient sous les coups de bouteilles et de *porter*, et le lendemain on ne voyait plus personne dans la salle du festin de la veille. Pendant la nuit les bambocheurs s'étaient éveillés

et disposer honteux de leurs promesses, je rencontrai Polichinelle ivre de bonheur le lendemain matin, et avec un ami je le conduisis



chez lui ; et en retour il me donna les détails précédents, que je publie fidèlement.

M. Viger et la Société de St. Jean Baptiste.

Mon correspondant CONSEIL dont l'écrit parut dans mes colonnes de jeudi dernier suggérait certainement un bon plan de procéder contre le Président de la Société de St. Jean Baptiste ; mais aujourd'hui on ne saurait suivre son avis. M. Viger, par sa conduite à la fête de notre patron, s'est rendu indigne de sa situation. C'est d'âpre à dire, mais, enfin, on ne va pas en guerre sans qu'il en coûte ! — Je le répète, M. Viger doit être dépossédé de sa place ; et voici les raisons que j'avance en support d'une assertion aussi hardie.

Il est reconnu que le Gouverneur en chef n'avait pas idée de faire son entrée qu'au bout de quelques semaines, et que les conseils du premier ministre peuvent seuls avoir fixé cette entrée pour le jour où l'on devait célébrer notre fête nationale. On aura sans doute pensé que la Société de St. Jean Baptiste se serait jointe au concours des citoyens et aurait ainsi fait appercevoir aux irrésolus une ombre d'approbation chez elle de la politique de l'administration du jour ; les partisans auraient eu un fameux gras de jambe, et l'étranger aurait tout naturellement prononcé cette politique être populaire parmi les Canadiens ; les journaux ministériels auraient crié au triomphe, comme il a fait effrontément l'Aurore. Heureusement le gouverneur fut encore une fois embêté par son vieux ministre, car que très peu des St. Jean Baptistes grossirent le cortège, que M. Barthe a, depuis, dit être composé des amis de la politique du patriarche Canadien !

Maintenant que ce que je viens d'avancer à propos du conseil de M. Viger, ne soit pas vrai ; il est du moins possible, et à moins que le Président ne tranquillise les esprits sur son innocence, il est du devoir de la Société de le rejeter, vu qu'il a voulu en faire un instrument pour servir aux fins d'une clique — j'emprunte ce mot à l'Aurore qui n'est pas trop scrupuleuse sur les moyens qu'elle emploie pour arriver à son but.

D'ailleurs, supposons M. Viger innocent de la faute dont il est accusé, il est encore coupable envers la Société de St. Jean Baptiste. Il a dû s'apercevoir à quoi voulait en venir son Excellence en faisant son apparition un pareil jour, et il est coupable pour s'être prêt à rendre ses concitoyens ses instruments "comme dit est."

Que l'on pèse mes raisons, et les réflexions qu'elles susciteront pourront bien détruire toute répugnance à remplir un devoir que chaque membre de cette Société-là doit à la patrie.

LE NOUVEAU PASSE-TEMPS. Tel est le titre d'une nouvelle publication sortie des presses qui ont l'honneur de me mettre au jour. Elle contient des chansons et autres productions poétiques des meilleurs auteurs du jour. Cette entreprise mérite l'encouragement général, et je me flatte que M. J. Roch-Lettore rencontrera un parfait succès. On peut se procurer le journal à ce bureau moyennant 6 sous. Il paraît une fois la semaine, et a un couvercle de papier de couleur qui lui donne une apparence tout-à-fait respectable.

Un curieux demande si MM. Barthe et M'Donnell étaient des directeurs de la procession en l'honneur de son Excellence ? Il offre une forte récompense à celui qui lui apprendra que ces messieurs étaient directeurs dûment appointés, et me prie d'ajouter sa question à mon catalogue des mystères de Montréal.

L'Aurore annonçait qu'elle ne paraîtrait point Samedi, jour de la St. Pierre. Elle a sans doute fêté ce jour, qui l'on se sert d'un calembourg, est la fête des lourds. Quel plaisir ne causerait-elle pas à ses abonnés, en leurs annonçant que tous les jours de l'année lui seraient autant de fêtes de St. Pierre !

LES ON-DITS.

On dit que Johnny et Barthe ont attrapé un gros rhume à crier aux rats pour Metcalfe.

On dit que M. Barthe ne veut pas se donner la peine de me répondre parce que je suis une petite bête ! Ah ben ! c'est surprenant qu'il ne m'ait pas prononcé une grosse bête, il m'aurait alors mesuré à son aune.

On dit que MM. M'Donnell et Barthe, en se postant en avant de son Excellence, lors de son entrée en cette ville, faisaient voir clairement que tout était en leur honneur et que le Gouverneur n'assistait qu'à leur triomphe !

L'Aurore dit qu'on voyait M. Viger, présent à la suite de Sir Charles, suivi d'une foule de ses amis politiques. Pas mauvais, ça ! il faut avoir du front pour publier cela ! M. Barthe pense-t-il que le monde n'a pas d'yeux, parce que les siens sont en mauvais état ? Foi de Charivari, il ment à en faire rougir Lord Satan lui-même !

On dit que l'éditeur de l'Aurore a tant à cœur de faire honneur aux plats qui seront servis au "Grand Dîner" que quelques individus de La Baie se proposent de lui donner sous peu, qu'il a pris pour régime de vie de faire qu'un seul repas par jour jusqu'à l'époque du glorieux Banquet ! Si les autres suivent son exemple, malheur à l'hôtelier-fournisseur, car à "trente sous par tête !!!"

On dit que maître Barthe aspire à une place dans le nouveau ministère que Sa Très-Gracieuse Excellence se propose de former sous peu. — Quelle niche !

LE CHARIVARI CANADIEN.

La Revolution de Juillet 1830.

SUITE.

Le premier acte du gouvernement fut de déclarer "que la nation française ayant repris ses couleurs, il ne serait plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore." (1)

Au conseil du 2 d'Août, le prince Lieutenant-général fit part à ses ministres de l'abdication du roi Charles X et du Dauphin: on pensa que cet acte ne devait pas demeurer secret, et l'on arrêta qu'il serait adressé aux deux chambres et publié par la voie du *Moniteur*. Il a été depuis inséré au "Bulletin des lois."

Une ordonnance du 3 Août prescrivit "qu'à l'avenir les arrêts, jugements, mandats de justice, contrats et tous autres actes seraient intitulés au nom de "Louis Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, Lieutenant-général du royaume." C'était le meilleur moyen de prouver aux dupes, malgré les insinuations des légitimistes, que le Lieutenant-général exerçait le pouvoir attaché à ce titre, en vertu de la délégation de la chambre des Députés, et non au profit d'un roi légitime dont il n'était fait aucune mention.

Mais au même instant le sort de Charles X se décidait par d'autres actes plus explicites. Des commissaires de la Chambre des Députés lui avaient été envoyés le 2 Août pour lui offrir de protéger sa retraite et celle de sa famille hors du royaume; il avait repoussé leur intervention. Mais le peuple, qui ne voulait pas que la question demeurât plus longtemps indécise, fit, le 3 Août, ce qu'on a depuis appelé "le mouvement sur Rambouillet." A lors Charles X se décida et partit pour Cherbourg, où il s'embarqua pour l'Angleterre....

Le même jour, 3 Août était le jour fixé pour l'ouverture de la session. Il avait été indiqué par Charles X dans une des trois ordonnances confiées à M. de Sussy. Mais comme les chambres ne pouvaient pas reconnaître la validité d'une telle convocation, une ordonnance du Lieutenant-général avait indiqué ce même jour pour l'ouverture de la session.

Cette cérémonie eut lieu au palais de la chambre des Députés. Les pairs s'y rendirent en petit nombre; aucun d'eux n'était en grand costume; quelques uns portaient l'habit au collet et parements fleurdélinés; la plupart étaient, comme les députés, en habit bourgeois. Tout le monde portait les trois couleurs à sa boutonnière ou à son chapeau.

Le prince Lieutenant-général prononça un discours délibéré en conseil; il y indiquait les principales améliorations nécessaires "pour assurer à jamais le pouvoir de cette Charte dont le nom in-

voqué pendant le combat l'était encore après la victoire!— Dans l'accomplissement de cette noble tâche, disait-il, c'est aux chambres qu'il appartient de me guider. Tous les droits doivent être solidement garantis, toutes les institutions nécessaires à leur plein et libre exercice doivent recevoir les développements dont elles ont besoin. Attaché de cœur et de conviction aux principes d'un gouvernement libre, j'en accepte d'avance toutes les conséquences...."

La chambre procéda le 5 août à la formation de ses bureaux; elle nomma pour candidats à la présidence MM. C. Périer, J. Laffitte, B. Delessert, Dupin Aîné et Royer—Collard. Le prince Lieutenant-général choisit M. C. Périer; les quatre autres restèrent de droit vice-présidents, selon le règlement de la Chambre.

Pendant ces préliminaires, on préparait la revision de la Charte.

Les améliorations ou changements étaient faciles à indiquer. Quinze ans de mauvaise foi dans l'exécution de cette Charte, contrôlée par quinze ans d'une opposition intelligente et courageuse, avaient mis à vu tous les articles qui avaient besoin d'être rectifiés.

Le 4 et le 5 furent employés à ce travail, pour lequel chacun apporta le tribut de son expérience, et le 6, M. Bérard le présenta à la Chambre, enjoignant la proposition "d'appeler le duc d'Orléans au trône des français."

Le même jour la garde nationale recevait pour devise ces mots: "Liberté, ordre public."

DUPIN AÎNÉ.

(à Continuer.)

NOUVELLES.

Daniel O'Connell est condamné à 12 mois d'emprisonnement à £2,000 d'amende et à donner caution de £10,000 pour bonne conduite pendant 7 ans. John O'Connell, John Gray, J. Steele, R. Barrett, C. G. Duffy et J. M. Ray à 9 mois de prison, £50 d'amende et à donner caution pour £1000.

Le roi de Saxe est en visite auprès de la Reine; ainsi que l'Empereur de Russie. Allons, allons, bonhomme Nicholas, qui fait le galant... hein! qui ne se mettrait pas en frais à c'te heure, d'aller voir une fille dans une paroisse voisine?..

Plusieurs accidents ont eu lieu dernièrement, des voitures de charetier renversant les piétons. C'est la faute de la police—si je la prends à tâche elle suera. Qu'elle se tienne sur ses gardes et à son poste!

La semaine dernière trois individus travaillant au canal souterrain dans la rue St. Louis, furent engloûtis par un éboulement. On parvint à en retirer deux non

sans qu'ils fussent blessés. Le troisième fut trouvé mort. Le Times en mentionnant l'accident rejette la faute sur M. Ostell! Vous avez raison, M. le Times; M. Ostell aurait dû faire un marché avec la terre pour qu'elle ne s'éroulât pas!

M. Barnard est ici représenté allant ventre déboutonné, à Kingston afin d'obtenir la place de protonotaire pour ce District; il porte ses recommandations sous son bras; on y distingue son pamphlet contenant la défense d'un sauvage aux Trois-Rivières, et son éloge dans l'Aurore.—

Aux dernières nouvelles, le Solliciteur-Général d'après rumeur était de retour un doigt dans l'oreille et l'autre... Vous savez où!



AUX AMATEURS DE LA CHANSON.

Nouvellement imprimé et à vendre au Bureau de ce Journal,

LE NOUVEAU PASSE-TEMPS.

Recueil de poésies, chansons, etc. etc.

PRIX 6 SOUS.

Montréal, 27 Juin, 1844.

BLANCS pour les Cours de Cicuits idem pour les Cours des Commissaires, se trouvent à l'imprimerie de

LOUIS PERRAULT.

Rue St. Vincent, porte voi-

sine de Mr. Fabre.

Montreal, 17 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de deux sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

LISES DES AGENTS POUR LE CHARIVARI

MM. R. Cayer, Quebec,

F. X. Labelle, Boucherville,

P. Fortin, Laprairie.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.

(1) Ordonnance du 1er Août.